

Communiqué de presse Iñaki Echaniz Député des Pyrénées-Atlantiques

<u>Iñaki Echaniz à l'initiative d'un courrier signé par plus de cinquante députés pour soutenir les</u> trains de nuit

Le 7 mars dernier, le député des Pyrénées-Atlantiques, Iñaki Echaniz adressait à la première ministre, un courrier afin de la sensibiliser à l'intérêt du train de nuit. La lettre, cosignée par une cinquantaine de députés de tous bords, fait suite aux conclusions du dernier <u>rapport du Conseil d'Orientation des Infrastructures</u> (COI), remis à Elisabeth Borne, qui soulignait la pertinence de développer ce mode de transport.

Les parlementaires rappellent ainsi que le train de nuit « permet d'abord de connecter, entre elles, des villes peu ou mal desservies par les lignes de transport existantes, il représente également un gain de temps pour les voyageurs résidant loin de leur gare d'arrivée et constitue une alternative économique et écologique permettant de diminuer les émissions de CO2 des déplacements de l'ordre de 95 %». Ils alertent également l'État sur le vieillissement du parc qui menace la pérennité des lignes existantes. Les députés ont ainsi demandé à la première ministre un financement pour le renouvellement et l'extension des trains de nuit au regard des multiples intérêts dans les territoires.

« J'ai souhaité proposer une initiative transpartisane afin de marquer le soutien des députés aux préconisations du Conseil d'Orientation des Infrastructures qui s'est prononcé en faveur des dessertes de nuit. Le train de nuit est une offre de transport économique, pratique et écologique, notamment pour les habitants des territoires ruraux. Il faut investir pour rénover un matériel roulant qui a plus de quarante ans et élargir l'offre, notamment sur les axes transversaux. A l'heure où le Gouvernement plaide pour une planification écologique ambitieuse, le développement du train de nuit devrait être enfin pris au sérieux car il répond pleinement aux objectifs de décarbonation rapide et de réduction des consommations énergétiques.» Iñaki Echaniz

Retrouvez le courrier ci-dessous :





Liberté - Égalité - Fraternité

Madame Elisabeth Borne

Première ministre Hôtel de Matignon, 57 Rue de Varenne, 75700 Paris

Paris, le 7 mars 2023

Madame la Première ministre,

Le 24 février dernier, le Conseil d'Orientation des Infrastructures (COI) rendait son rapport « Investir plus et mieux dans les mobilités pour réussir leur transition » chargé d'émettre une proposition de stratégie d'investissement de long terme et des scenarios plus précis de programmation pour les dix prochaines années, avec un axe prononcé vers la planification écologique. A cette occasion, le Conseil a notamment souligné l'utilité des trains de nuit et l'intérêt d'investir un milliard d'euros afin de renouveler le matériel et d'étendre l'Offre en France.

Le train de nuit est un mode de transport dont l'intérêt est multiple pour nos territoires. Il permet d'abord de connecter, entre elles, des villes peu ou mal desservies par les lignes de transport existantes, il représente également un gain de temps pour les voyageurs résidant loin de leur gare d'arrivée et constitue une alternative économique et écologique permettant de diminuer les émissions de CO2 des déplacements de l'ordre de 95 %. Le CO1 rappelle, à ce titre, que « les objectifs de décarbonation rapide et de réduction des consommations énergétiques plaident pour une augmentation des dessertes, en particulier de nuit ». La commande de nouveaux trains de nuit représenterait par ailleurs un facteur d'emplois dans les territoires dotés d'industries ferroviaires.

Dans son rapport, le COI émet ainsi plusieurs propositions sur le sujet. Il signale d'abord l'état de vieillissement du parc de trains de nuit composé de voitures couchette ayant 45 ans d'âge moyen. Leur manque de confort offre des conditions de voyage difficiles et dissuade les nouveaux voyageurs d'emprunter ce mode de transport pourtant écologique, économique et aux horaires pratiques. Aussi, le vieillissement du parc menace, à court terme, la pérennité des lignes existantes dans le cadre de l'obligation prochaine de remplacement des rames. Le rapport préconise ainsi l'acquisition rapide d'un nouveau matériel roulant, qui nécessite, a minima, cinq années de fabrication.

Le COI insiste également sur l'intérêt de développer le réseau de nuit à travers la création de dix lignes pour permettre un élargissement du nombre de bénéficiaires et le renforcement de l'offre en matière de visibilité et de mutualisation des ressources, entrainant

Assemblée nationale, 126 Rue de l'Université 75355 Paris 07 SP Inaki echaniz@assemblee-nationale.f un coût par voyageur plus faible. Le collectif « Oui au train de nuit » plaide, de surcroit, en faveur de l'établissement de lignes transversales pour compléter une offre ferroviaire plus fournie depuis et vers la capitale.

Dans la continuité de la mobilisation de nombreux parlementaires, notamment à l'occasion de la loi d'orientation des mobilités, des conclusions du rapport « Trains d'Équilibre du Territoire » du Gouvernement, des annonces favorables du président de la République et du récent rapport du COI, nous souhaitons vous sensibiliser à l'intérêt économique, écologique et social que représente l'amélioration et le développement de l'offre de train de nuit en France. Leur renouvellement et leur extension nécessitent un financement ambitieux.

Nous vous remercions pour votre intérêt et vous prions de croire, Madame la Première ministre, en l'assurance de notre parfaite considération.

Signataires:

Iñaki ECHANIZ, Député des Pyrénées-Atlantiques Joel AVIRAGNET, Député de Haute-Garonne Christian BAPTISTE, Député de Guadeloupe Mickael BOULOUX, Député de Ille-et-Vilaine Philippe BRIN, Député de Ille-et-Vilaine Philippe BRIN, Député de Guadeloupe Alain DAVID, Député de Guadeloupe Alain DAVID, Député de Gironde Arthur DELAPORTE, Député de Laviados Stéphane DELAUTRETTE, Député de Laviados Stéphane DELAUTRETTE, Député de Baute-Vienne Olivier FAURE, Député de Mayenne Jérôme GUED), Député de l' Essonne Johnny HAJIRA, Député de Seine-Maritime Philippe NAILET, Député de Seine-Maritime Philippe NAILET, Député de La Réunion Dominique POTIER, Député de La Réunion Marie-Noelle BATTISTEL, Député de Lardes Roger VICOT, Député des Landes Roger VICOT, Député de la Candes Mariet-Noelle BATTISTEL, Député de l' Sere Chantal JOURDAN, Députée de l' Sere Chantal JOURDAN, Députée de la Seine-Saint-Denis Anna PIC, Députée de la Manche

Chantan JOODUNA, Opputée de la Sarthe Fatiha KELOUA-HACHI, Députée de la Seine-Saint-Denis Anna PIC, Députée de la Manche Christine PIRES BEAUNE, Députée du Puy-de-Dôme Valérie RABAUT, Députée du Tarn-et-Garonne Claudia ROUAUX, Députée du Tarn-et-Garonne Claudia ROUAUX, Députée du Val-de-Marne Mélanie THOMIN, Députée du Flisitère Cécile UNTERMAIER, Députée de Saône-et-Loire Laurent PANIFOUS, Député de l'Ariège
David TAUPIAC, Député du Gers
Paul MOLAC, Député du Morbihan
Benjamis SANIT-HUILE, Député du Nord
Léo WALTER, Député des Alpes-de-Haute-Provence
Maxime LAISNEY, député Seine-et-Marne
Mathilde HiGNET, Députée d' ille-et-Vilaine
Clémence GUETE, Députée du Val-de-Marne
Ségolène AMIOT, Députée de Ual-de-Marne
Ségolène AMIOT, Députée de Ual-de-Marne
Ségolène AMIOT, Députée de Seine-Saint-Denis
Michel SALA, Député du Gard
Eva SAS, Députée de Paris
Sylvie FERRER, Députée de Haute-Garonne
Loic PRUD'HOMME. député de la Gironde
Aymeric CARON, Députée de Paris
Marie POCHON, Députée de la Drôme
Moctal BROTHERSON, Député de la Polymésie
Française
Marie-Charlotte GARIN, Députée des Hauts-de-Seine
Temata ILE GARVIC, Députée des Hauts-de-Seine
Temata ILE GARVIC, Députée de la Polymésie
Française
Jernet Les Gersels de Seine-Saint-Denis
Francesca PASQUINI, Députée des Hauts-de-Seine
Temata ILE GARVIC, Députée de la Polymésie
Française
Jean-Louis BRICOUT, Députée de l'Alsine
Hubert OTT, Députée du Haut-Rhin
Pierre MOREL-AL'HUISSIER, Députée Lozère
Louise MOREL, Députée de Lozère
Louise MOREL, Députée de Lozère

rtrand PANCHER, Député de la Meu

Copie : Monsieur Clément BEAUNE, Ministre chargé des Transports

Assemblée nationale, 126 Rue de l'Université 75355 Paris 07 SP Inaki.echaniz@assemblee-nationale